



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Montpellier pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

**BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
HYGIENE - PREVENTION - SECOURISME**

Epreuve facultative - Durée : 2 heures

SESSION 2010

1^{ère} Partie : Démarche de prévention appliquée à une situation professionnelle (14 points)

2^{ème} Partie : Secourisme (6 points)

**Ce dossier sera rendu dans son ensemble, agrafé
dans une copie anonymée**

Le sujet comporte 12 pages numérotées de la page 1/12 à la page 12/12

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL - HYGIENE PREVENTION SECOURISME

1006-HPS

SUJET

Page 1/12

1^{ère} Partie : Démarche de prévention appliquée à une situation professionnelle (14 points)

Situation professionnelle

Malik travaille depuis 5 ans dans l'entreprise «USINETOUR» après avoir obtenu son baccalauréat professionnel Technicien d'Usinage.

L'entreprise de 52 salariés est spécialisée dans la fabrication d'arceaux pour les cabines d'engins du type tracteur, tractopelle ...

Dans le cadre de son activité, Malik doit notamment soulever, transporter bras tendus et écartés des profilés pesant de 20 à 40 kg du stockage avant opération au centre d'usinage.

D'autre part, il doit retourner les pièces bras levés au dessus des épaules et les transporter en fin d'usinage au poste de contrôle.

Ces manipulations représentent un tiers de son temps quotidien.

La situation difficile dans laquelle se trouve l'entreprise impose une augmentation des cadences de production. Il usine ainsi une centaine de pièces par jour et se voit donc obligé de réduire ses temps de pause.

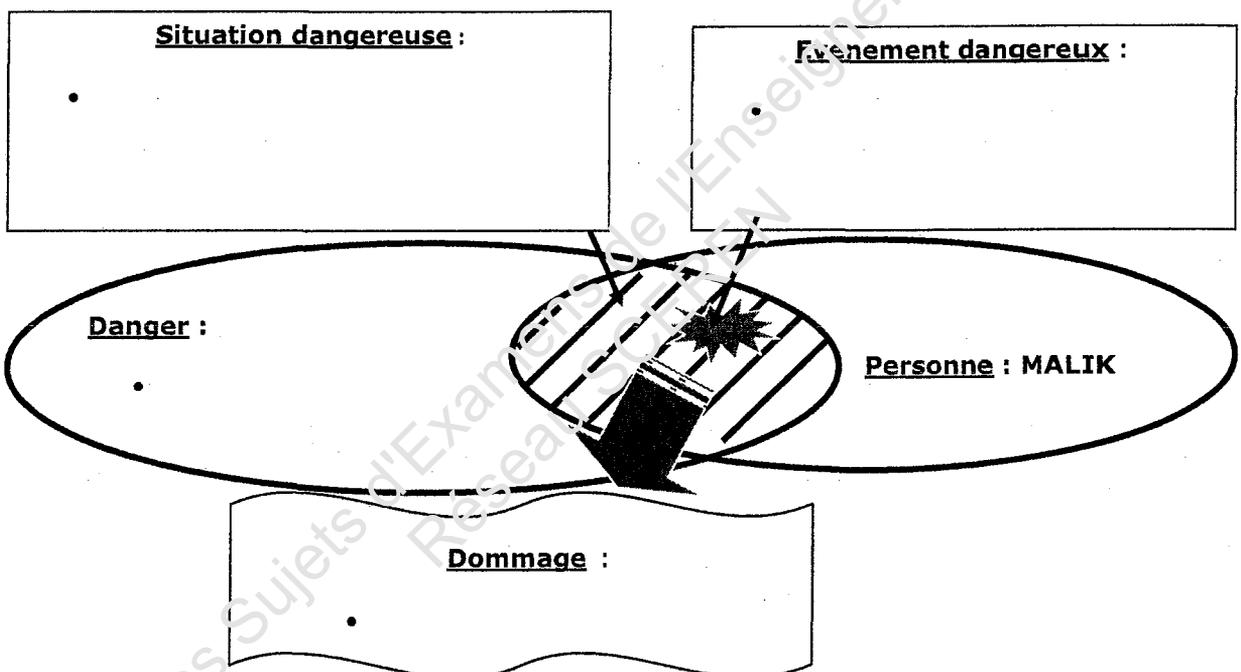
Depuis quelques temps déjà, il ressent de vives douleurs aux épaules.

1. - ANALYSER LA SITUATION

1.1. Identifier le problème posé.

•

1.2. Compléter le processus d'apparition d'un dommage (P.A.D.) à partir des éléments de la situation.



1.3. Compléter le tableau afin d'estimer le risque en lien avec la situation en vous aidant de l'annexe 1 (page 11).

Niveau de gravité du dommage (de 1 à 4)	Probabilité d'occurrence		
	Fréquence et/ou durée d'exposition au danger	Probabilité d'apparition d'un événement dangereux	Niveau de probabilité d'apparition du dommage (de 1 à 4)
•	•	•	•

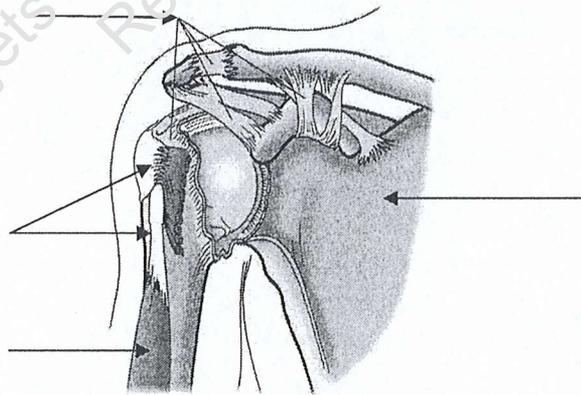
1.4. Préciser ce qu'implique cette situation pour l'employeur en utilisant les résultats précédents et l'annexe 2 (page 12).

•

2. - JUSTIFIER LES EFFETS PHYSIOPATHOLOGIQUES DE LA SITUATION DE TRAVAIL

2.1. Annoter le schéma anatomique de l'épaule en utilisant les mots :

os - ligaments - muscle - tendons



Source : INRS

Après examen médical, Malik découvre qu'il est atteint de TMS à l'épaule (tendinopathie de la coiffe des rotateurs). Il se renseigne.

Les TMS, des maladies professionnelles reconnues

Il s'agit donc de la première maladie professionnelle reconnue en France. Les TMS sont des lésions attribuées au travail répétitif. Il faut retenir que ces différentes appellations correspondent aux pathologies qui affectent les tissus mous (tendons, gaines synoviales, nerfs) qui se trouvent en périphérie des articulations.

Les TMS du membre supérieur surgissent lorsque les contraintes subies par l'épaule, le poignet, le coude et la main deviennent trop fortes.

Les pathologies péri-articulaires peuvent être regroupées par catégories selon l'élément anatomique affecté : **les tendinites** (inflammation des tendons), **les bursites ou hygroma** (inflammation des bourses séreuses), ...

Comment expliquer ces troubles ?

Les TMS sont l'expression d'une hyper-sollicitation sur les articulations.

Deux catégories de facteurs expliquent ces pathologies :

- les facteurs biomécaniques sont au nombre de 3 : la force, la répétitivité et la posture. La contrainte est le résultat de la combinaison de ces facteurs.
- les facteurs psycho-sociaux (la manière dont sont ressenties les conditions de travail se traduit par l'insatisfaction au travail, le stress). La tension que provoque le stress se traduit notamment par le déploiement de force supplémentaire, l'utilisation de force de préhension plus forte que nécessaire.

Source : extrait du site <http://www.institut-main.fr/>

2.2. Donner la signification du sigle T.M.S.

•

2.3. Préciser la ou les parties anatomiques atteintes pour la pathologie de Malik.

•

2.4. Repérer les facteurs biomécaniques favorisant l'apparition de TMS dans l'activité professionnelle de Malik.

- par rapport à la répétitivité :
- par rapport aux postures :
- par rapport à la force nécessaire :

La tendinite de Malik a été reconnue comme maladie professionnelle.

2.5. Justifier par 3 arguments la reconnaissance de la maladie de Malik en vous aidant du tableau n° 57 de la sécurité sociale.

-
-
-

TABLEAU N°57

Modifié par le décret n° 91-877 du 3-4-91.

Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail

Date de création : 9 novembre 1972

Dernière mise à jour : J.O. du 7-9-91

DÉSIGNATION DES MALADIES	DÉLAI de prise en charge	LISTE LIMITATIVE des travaux susceptibles de provoquer ces maladies
- A - Épaule Épaule douloureuse simple (tendinopathie de la cuffie des rotateurs).	7 jours	Travaux comportant habituellement des mouvements répétés ou forcés de l'épaule.
Épaule enraidie ou cédant à une épaule douloureuse simple rebelle.	90 jours	Travaux comportant habituellement des mouvements répétés ou forcés de l'épaule.
- B - Coude Epicondylite.	7 jours	Travaux comportant habituellement des mouvements répétés de préhension ou d'extension de la main sur l'avant-bras ou des mouvements de supination et pronosupination.

Source : Extrait Tableau n° 57 de la sécurité sociale

2.6. Indiquer deux conséquences possibles de cette situation sur l'entreprise.

-
-

3. - PROPOSER DES SOLUTIONS

3.1. Proposer des mesures de prévention en lien avec la situation de Malik.

Niveau de prévention	Mesure proposée	Justification
Prévention intrinsèque	•	•
Protection collective	•	•
Formation	•	•
Information	•	•

Suite à la T.M.S. de Malik et pour éviter que cette situation ne se reproduise, l'entreprise cherche à construire un plan d'action de prévention.

Extrait « Prévention des TMS exemples de réalisations » CNAM :

...Passer de l'évaluation des coûts à l'action : Quels repères pour prévenir les TMS ?

En évaluant les coûts, les acteurs de l'entreprise repèrent des marges de progrès importantes. L'enjeu est de consolider les efforts pour résoudre les dysfonctionnements et améliorer la prévention des TMS.

Agir sur les dysfonctionnements en donnant du ressort à la prévention

Pour avoir des effets durables, la prévention doit s'inscrire dans un projet à long terme. Il est nécessaire qu'un chef de projet (direction ou responsable sécurité) coordonne les efforts d'un ensemble d'acteurs : médecin du travail, CHSCT, encadrement,... En comprenant la façon dont des salariés sont exposés au risque TMS, et en ayant identifié les dysfonctionnements associés, l'entreprise est alors en mesure de construire un plan d'action adapté. Que ce soit dans un premier temps pour transformer une situation de travail problématique, ou plus globalement d'impacter sur l'ensemble de l'entreprise et son environnement. L'important est que les actions soient concrètes et touchent directement les contraintes de travail des populations exposées.

Prendre des appuis pour actionner les leviers de la prévention

L'entreprise se sort difficilement seule des TMS. Pour passer de l'évaluation des coûts à la prévention, il faut aussi prendre des appuis auprès de compétences externes à l'entreprise.

Des institutions de prévention (CRAM, MSA, ARACT et OPPBTP) peuvent aider l'entreprise à structurer sa démarche. Enfin, des intervenants habilités en Prévention des Risques Professionnels apportent leur concours à différentes étapes du projet. Dans tous les cas, c'est l'entreprise, qui, sous l'autorité du chef d'établissement, reste le pivot de la démarche.

3.2. Repérer les deux objectifs visés lors de la construction de ce plan d'action.

-
-

3.3. Nommer quatre acteurs de la prévention au sein de l'entreprise.

-
-
-
-

3.4. Citer une institution de prévention extérieure à l'entreprise (pas de sigle).

-

3.5. Préciser deux missions du médecin du travail en rapport avec la situation.

-
-

2^{ème} Partie : Secourisme (6 points)

Situation :

Avant la pause repas, Malik rejoint son collègue Stéphane à son poste de soudure. Ce dernier est debout en train de souder. Il présente une pâleur importante, son coéquipier lui signale que depuis le matin Stéphane se plaint de douleurs intenses à l'abdomen et de troubles de l'équilibre.

Malik intervient en tant que SST.

1. Nommer, en utilisant un verbe d'action, la première action du SST.
 -
2. Décrire cette première action à mettre en œuvre dans cette situation.
 -
3. Justifier votre réponse.
 -
4. Relever les trois signes observables dans cette situation.
 -
 -
 -
5. En déduire l'action principale de Malik sur la victime.
 -
6. Justifier votre action.
 -

7. Citer deux autres signes que Malik pourrait observer chez la victime.

-
-

8. Enoncer 4 questions simples que Malik doit poser à la victime.

-
-
-
-

9. Préciser le numéro que Malik peut donner au témoin pour prévenir les secours.

-

10. Proposer et justifier trois actions complémentaires que Malik peut mettre en œuvre en attendant l'avis des secours.

Actions complémentaires	Justifications
•	•
•	•
•	•

ANNEXE 1 : ESTIMATION DU RISQUE

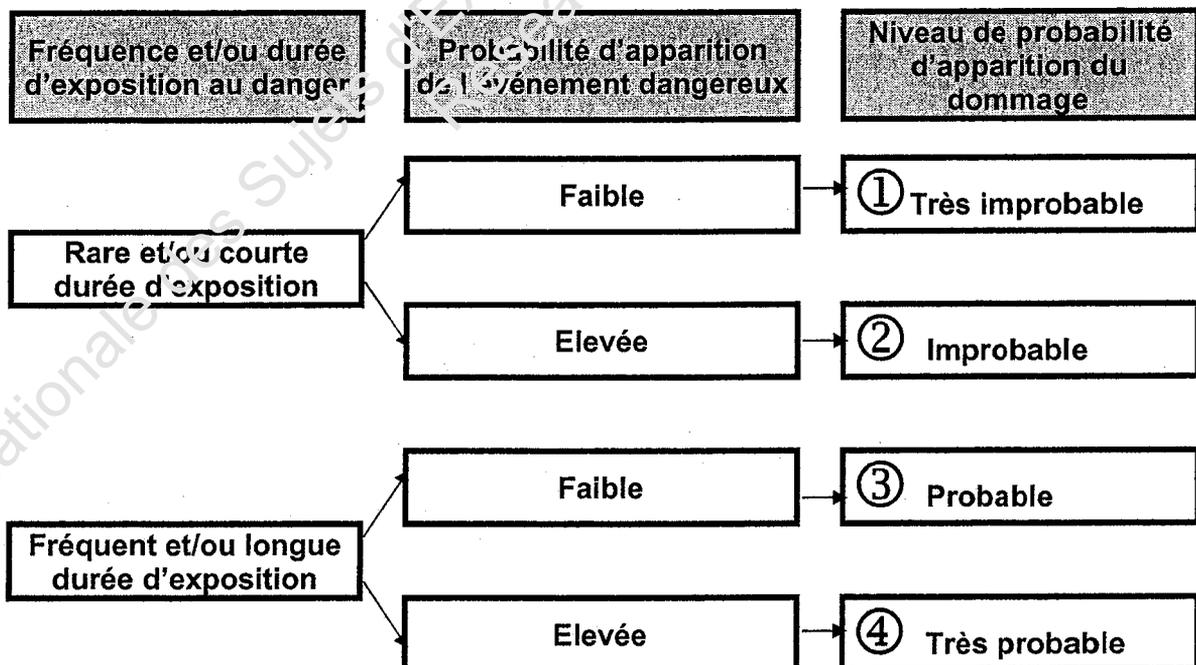
L'estimation du risque se fait selon deux critères :

- Gravité du dommage
- Probabilité d'apparition du dommage

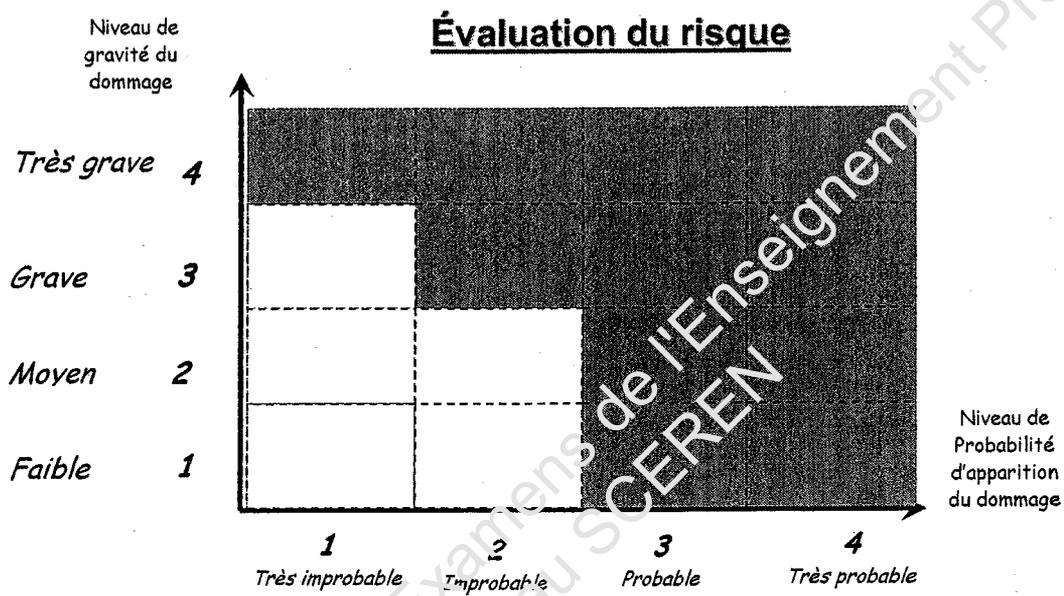
- NIVEAU DE GRAVITE DU DOMMAGE :

①	Faible : accident du travail ou maladie professionnelle sans arrêt de travail
②	Moyen : accident du travail ou maladie professionnelle avec arrêt de travail
③	Grave : accident du travail ou maladie professionnelle avec incapacité permanente ou partielle (IPP)
④	Très grave : accident du travail ou maladie professionnelle mortel

- NIVEAU DE PROBABILITE D'APPARITION DU DOMMAGE :



ANNEXE 2 : EVALUATION DU RISQUE



Source : INRS

- Réduction du risque non nécessaire (*immédiatement*)
- Réduction du risque nécessaire (*immédiatement*)